

1940

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

Société anonyme établie à Bruxelles, par arrêté royal du 28 août 1822

COMPTE RENDU

PRÉSENTÉ

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

LE 25 FÉVRIER 1941

EN EXECUTION DE L'ARTICLE 34 DES STATUTS

RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES

Année 1940

CENT DIX-HUITIÈME EXERCICE SOCIAL.

BRUXELLES
GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI
21, Rue de la Limite

—
1941

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

COMPTE RENDU DE L'EXERCICE 1940

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

Société anonyme établie à Bruxelles, par arrêté royal du 28 août 1822
(Registre du Commerce : Bruxelles N° 17487)

COMPTE RENDU

PRÉSENTÉ

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

LE 25 FÉVRIER 1941

EN EXECUTION DE L'ARTICLE 34 DES STATUTS

RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES

Année 1940

CENT DIX-HUITIÈME EXERCICE SOCIAL

BRUXELLES
GOEMAERE, IMPRIMEUR DU Roi
21, Rue de la Limite

1941

DIRECTION

Gouverneur : M. A. GALOPIN.
Vice-Gouverneur : M. G. BLAISE.
Directeurs : MM. A. BEMELMANS
Aug. CALLENS
le Baron CARTON DE WIART
W. DE MUNCK
A. D'HEUR
E. SENGIER
E. STEIN
A. STOCLET
F. VAN BRÉE.
Vice-Gouverneur honoraire : M. F. CATTIER.
Directeurs honoraires : MM. J. BAGAGE
Ed. DE BRABANDER.
Conseillers : MM. L. JADOT
le Comte LIPPENS
A. MARCHAL
G. PÉRIER
P. RAMLOT
A. VAN DAMME.

COMMISSAIRES

MM. le Baron A. DE MONTPELLIER DE VEDRIN
le Baron DE TRANNOY
H. VERMEULEN
le Comte DE PATOUL
H. GOFFINET
le Comte L. CORNET DE WAYS-RUART
I. ORBAN
le Baron HANKAR.

Secrétaire : M. R. DEPAS.

RAPPORT DE LA DIRECTION

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément à la loi et à nos statuts, le rapport et les comptes relatifs à notre 118^e exercice social qui a pris fin le 31 décembre 1940.

Les événements tragiques que traverse notre pays, ne nous permettent pas de donner à notre rapport son ampleur et sa forme habituelles.

L'économie mondiale a été affectée jusque dans ses fondements par les hostilités dans lesquelles la Belgique a été impliquée et qui continuent leur cours. Il serait à tout le moins prématuré d'analyser les conséquences de la guerre sur l'économie des divers pays et de faire des pronostics quant aux tendances qui triompheront dans l'avenir.

Pour des motifs du même ordre, nous nous dispenserons cette année de retracer les caractéristiques principales de l'évolution des secteurs particuliers de notre économie nationale et des entreprises dans lesquelles nous sommes intéressés. Les indications que nous pourrions fournir à ce sujet, se rapportent à une situation qui a été profondément modifiée

par la guerre et l'occupation du pays. L'avenir de notre économie nationale est, jusqu'à présent, entouré de trop d'incertitudes pour que nous nous aventurions à en dessiner les contours.

Toutefois, nous avons la conviction inébranlable, fortifiée par les leçons du passé et la claire vision des qualités de notre peuple, que si celui-ci, groupé autour de son Roi, continue à rester solidement uni et à cultiver les traditions qui font sa force, un avenir heureux lui sera réservé. Il retrouvera ainsi après la guerre la place enviable qu'il s'était acquise à force de labeur et de ténacité dans la grande famille des nations.

**

Nous avons prêté un concours sans réserve aux diverses œuvres et institutions créées pour faire face aux besoins qui ont surgi en rapport avec les circonstances actuelles. Fidèles à une tradition plus que séculaire, nous ne nous départirons pas de cette attitude de patriotique solidarité dans le domaine économique et social.

**

Nous passons à l'examen du Bilan :

PASSIF

Bilan.

<i>A. de la Société envers elle-même :</i>	
<i>Fonds social</i> : 636.800 Parts de Réserve	. . . fr. 796.000.000, »
Prime d'émission indisponible	. . » 288.000.000, »
Fonds de réserve	. . . » 879.360.000, »
	fr. 1.963.360.000, »
<i>Provision</i> fr. 12.500.000, »
<i>B. de la Société envers les tiers :</i>	
<i>Obligations de la Société Générale</i> . fr.	386.263.000, »
<i>Obligations 3 p.c. des Manufactures de Glaces</i> »	266.500, »
<i>Obligations 3 p.c. des Ch. de fer du Nord de la Belgique</i> »	6.916.000, »
<i>Obligations 4 p.c. de la Banque Belge pour l'Etranger</i> »	2.500.000, »
<i>Dépôts à terme de Filiales</i> . . »	379.632.680,55
	775.578.180,55
<i>Comptes créditeurs et divers</i>	fr. 82.836.049,48
<i>Comptes d'ordre :</i>	
<i>Comptes divers</i> fr.	655.648.767,55
<i>Cautionnements statutaires</i> . »	Pour mémoire.
	655.648.767,55
<i>Solde en bénéfice</i>	fr. 44.578.400, »
	3.534.501.397,58
 ACTIF	
<i>Immeubles et mobilier</i>	fr. 15.000.000, »
<i>Portefeuille :</i>	
<i>Obligations</i> fr.	5.110.400, »
<i>Actions de diverses Sociétés</i> . »	2.581.367.472,47
	2.586.477.872,47
<i>Valeurs à réaliser :</i>	
<i>Syndicats, Participations et Titres</i> fr.	123.251.371,35
<i>Caisse et Banque</i>	100.077.326,42
<i>Comptes courants et divers</i> »	54.046.059,79
<i>Comptes d'ordre :</i>	
<i>Comptes divers</i> fr.	655.648.767,55
<i>Cautionnements statutaires</i> . »	Pour mémoire.
	655.648.767,55
<i>Total.</i> . fr.	3.534.501.397,58

PASSIF
Fonds social.

Au 1^{er} janvier 1940, le fonds social augmenté du prélèvement statutaire opéré sur le bénéfice de 1939, s'élevait à . . fr. 1.963.360.000, » représenté par 636.800 Parts de Réserve et comprenant le capital proprement dit de fr. 796.000.000, » et les Réserves » 1.167.360.000, »

Sur le bénéfice de 1940, nous opérons le prélèvement statutaire de fr. 4.460.000, » de sorte que le fonds social atteindra au total . . fr. 1.967.820.000, »

L'an dernier nous avons constitué, en vue de diverses éventualités, un compte de Provision de fr. 42.000.000, » sur lequel nous avons opéré cette année un prélèvement de fr. 29.500.000, »

Le dit compte se trouve ainsi ramené à . . fr. 12.500.000, » dont il pourra être disposé ultérieurement.

Exigible à terme. L'exigible à terme s'élève à fr. 775.578.180,55 se décomposant comme suit :

les obligations pour fr. 395.945.500, » les dépôts de Filiales pour. . » 379.632.680,55

Pour faire face au remboursement des obligations arrivant à échéance dans le dernier trimestre de 1940 et de celles à échoir en 1941, nous avons décidé d'émettre une nouvelle tranche de 200 millions de francs d'obligations 4 1/2 p. c. remboursables cinq ans après leur date d'émission.

Au 31 décembre 1940, le montant des obligations non échues, en circulation, s'élève à fr. 395.945.500, » contre au 31 décembre 1939 . » 343.120.000, » soit une augmentation de . . fr. 52.825.500, »

Le bénéfice de l'exercice 1940, déduction faite des charges, impôts et Profits et Pertes, divers, s'établit à fr. 56.588.492,42

Les revenus encaissés sur les titres de notre Portefeuille ont été sensiblement inférieurs à ceux de l'exercice antérieur : par suite des événements, diverses sociétés ont réduit leur dividende, d'autres se sont trouvées dans l'impossibilité de dresser leur Bilan, certaines doivent attendre les autorisations requises pour mettre en paiement le dividende qu'elles avaient envisagé de distribuer, et, enfin, l'interruption des communications n'a pas permis de faire rentrer les dividendes décrétés par certaines sociétés étrangères.

Par ailleurs, aux charges normales, sont venues s'ajouter cette année les subventions aux œuvres d'entr'aide auxquelles les circonstances tragiques du moment nous font un devoir de contribuer.

Nous ne doutons pas que vous ratifierez ces dépenses qui sont inscrites sous une rubrique spéciale au compte de Profits et Pertes.

Sur le bénéfice de fr. 56.588.492,42 nous vous proposons d'affecter à divers amortissements une somme de fr. 12.010.092,42 ce qui laisserait un disponible de fr. 44.578.400, » qui serait réparti comme suit :
au Fonds de Réserve fr. 4.460.000, »
Dividende statutaire de 5 p. c.
à 636.800 Parts de Réserve, ou
fr. 62,50 par titre fr. 39.800.000, »
au Fonds de bienfaisance . . » 318.400, »
Total égal. . . fr. 44.578.400, »

Le coupon de l'exercice 1940 (N° 37) de la Part de Réserve serait payable par fr. 62,50 net à partir du 1^{er} mars 1941.

ACTIF.
Immeubles.

Notre patrimoine immobilier n'ayant pas subi de modifications est maintenu à la somme de fr. 15.000.000, »

**Portefeuille
Obligations.**

Le Portefeuille-Obligations est inchangé à . . fr. 5.110.400, »

**Actions
de diverses
Sociétés.**

Solde au 31 décembre 1939	fr.	<u>2.592.871.758,72</u>
» » 31 décembre 1940	»	<u>2.581.367.472,47</u>
	en moins. . fr.	<u>11.504.286,25</u>

Il est entré notamment :

Fr. 10.000.000 nominal d'actions de la Banque d'Emission, libérées de 20 p. c.

1.000 parts de fr. 5.000 libérées de fr. 250 de la Société Coopérative Caisse d'Avances et de Prêts.

Il a été versé fr. 170 par titre sur
55.014 parts soc. nouvelles Charbonnages de Houthalen.

Il est sorti :

15.200 actions Minétain

7.480 actions Sogechim

401 actions Verreries de Mariemont

19.714 parts sociales Charbonnages de Houthalen

2.000 actions Traction et Electricité

2.500 actions Banque Générale du Luxembourg.

Il a été remboursé fr. 150 par titre sur
4.500 actions Chemins de Fer du Bas-Congo au Katanga.

Solde au 31 décembre 1939	fr.	136.051.614,37	Syndicats, Participations et Titres.
» 31 décembre 1940	»	123.251.371,35	
en moins. . fr.		12.800.243,02	

Diverses participations et opérations sur titres ont été liquidées au cours du présent exercice, soit par la vente, soit par la répartition des titres non réalisés.

A raison de l'orientation nouvelle prise depuis plusieurs années par certaines affaires bancaires auxquelles nous étions intéressés en Europe Centrale et dans les Balkans, nous avions décidé de réduire nos engagements dans ces pays. Il nous a été possible de réaliser partiellement ce projet à des conditions satisfaisantes.

Les comptes courants débiteurs et divers s'élèvent à fr. 54.046.059,79

Comptes
courants
débiteurs
et divers.

**

Deux deuils ont douloureusement frappé notre Conseil Général en Administration. moins d'un an.

En mars 1940 est décédé M. Edmond Solvay, Président du Collège des Commissaires, qui, depuis vingt-trois ans, nous apportait avec un dévouement inlassable et une courtoisie parfaite, le concours de sa haute intelligence et de sa connaissance approfondie des affaires.

Tout récemment, le 13 janvier, la mort nous a ravi M. Léon Eliat, Commissaire, dont l'assemblée générale de novembre dernier venait de renouveler le mandat. Entré au Collège des Commissaires en 1925, M. Léon Eliat par sa compétence, son esprit vif, son attention toujours en éveil, a rendu à notre Maison d'éminents services.

Nous ne doutons pas que vous vous associerez à l'hommage que nous avons rendu à la mémoire de ces précieux et distingués collaborateurs.

L'assemblée générale du 26 novembre 1940 a réélu M. Willy de Munck, Directeur, pour un nouveau terme de six ans à partir du 1^{er} janvier 1941.

A la même assemblée, le mandat de M. Henri Vermeulen, Commissaire, a été renouvelé pour trois ans, à partir du 1^{er} janvier 1941.

Enfin, M. le Baron Hankar a été élu Commissaire en remplacement de M. Edmond Solvay, décédé; son mandat prendra fin le 31 décembre 1943.

Bruxelles, le 14 janvier 1941.

Le Gouverneur,

A. GALOPIN.

Le Secrétaire,

R. DEPAS.

RAPPORT DU COLLÈGE DES COMMISSAIRES

MESSIEURS,

Nous avons été douloureusement éprouvés par la perte de M. Edmond Solvay en mars 1940 et par celle de M. Léon Eliat en janvier 1941.

Monsieur Solvay faisait partie depuis vingt-trois ans de notre Collège dont il assuma la présidence en 1938; M. Eliat, Commissaire depuis quinze ans, avait succédé à M. Solvay dans ses fonctions présidentielles.

Nous sommes reconnaissants à ces deux éminents collaborateurs du concours précieux et dévoué qu'ils nous ont apporté et nous nous associons à l'hommage rendu par la Direction à ces fidèles et regrettés amis de la Maison.

En conformité des dispositions légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'exécution de notre mission pendant l'année 1940.

Les affaires sociales et la situation de certaines Sociétés nous ont été exposées à l'occasion des réunions mensuelles du Conseil Général.

Nous avons procédé à l'examen du Bilan et du Compte de Profits

et Pertes arrêtés au 31 décembre 1940, ainsi qu'à la vérification des actifs et passifs, et en avons constaté la concordance avec les livres et documents comptables.

Nous vous proposons en conséquence d'approver le Bilan, le Compte de Profits et Pertes et la répartition bénéficiaire qui vous sont soumis.

Bruxelles, le 28 janvier 1941.

LES COMMISSAIRES :

Le Président : B^{on} A. DE MONTPELLIER DE VEDRIN

B^{on} DE TRANNOY

C^{te} DE PATOUL

H. GOFFINET

C^{te} L. CORNET DE WAYS-RUART

I. ORBAN

B^{on} HANKAR.

Le Rapporteur :

H. VERMEULEN.

BILAN

ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 1940

BILAN ARRÊTÉ AU

ACTIF	
Immobilisé.	
Immeubles et Mobilier.	fr. 15.000.000, »
Réalisable.	
Portefeuille :	
Obligations	fr. 5.110.400, »
Actions de diverses Sociétés . . . »	2.581.367.472,47
	2.586.477.872,47
Valeurs à réaliser :	
Syndicats, Participations et Titres	fr. 123.251.371,35
Caisse et Banque	» 100.077.326,42
Comptes Courants et divers	» 54.046.059,79
Comptes d'ordre.	
Comptes divers	fr. 655.648.767,55
Dépôts de cautionnements statutaires . . .	Pour mémoire
	655.648.767,55
	Fr. 3.534.501.397,58

Arrêté en séance du Conseil de la Direction du 14 janvier 1941.

Le Vice-Gouverneur,

G. BLAISE.

Le Gouverneur,

A. GALOPIN.

A. BEMELMANS, AUG. CALLENS, B^{on} CARTON DE WIART,
A. D'HEUR, W. DE MUNCK, E. STEIN, A. STOCLET.

Le Secrétaire,

R. DEPAS.

31 DÉCEMBRE 1940

PASSIF

Non exigible.

Fonds Social :

636.800 Parts de Réserve	fr.	796.000.000,	»
Prime d'Emission 1929, indisponible.	»	288.000.000,	»
Réserve	»	879.360.000,	»
			1.963.360.000,
Provision	fr.		12.500.000,

Exigible à terme.

Comptes Créditeurs et divers

Comptes divers	fr.	655.648.767,55
Déposants de cautionnements statutaires.	Pour mémoire	
		655.648.767,55
Bénéfice.	fr.	44.578.400, »
	Fr.	3.534.501.397,58

Vu et vérifié par les Commissaires, réunis en Comité.

B^{on} A. DE MONTPELLIER DE VEDRIN, *Président.*

BON DE TRANNOY CTE DE PATOU H COFFINET

C^{te} L. CORNET DE WAYS-BUART, L. ORBAN, B^{on} HANKAR.

H. VERMEULEN. *Rapporteur.*

COMPTE
DE
PROFITS ET PERTES

EXERCICE 1940

DÉBIT

COMPTE DE PROFIT

ET PERTES DE 1940

CRÉDIT

intérêts, dividendes d'actions, commissions et divers	fr.	82.084.308,25
---	-----	---------------

TOTAL . . . fr.

82.084.308,25

Portefeuille Actions de diverses Sociétés.

Fr. 2.581.367.472,47.

I. — Banques.

Etablissements de Crédit. — Assurances.

500.000	actions de	fr.	500 de la Banque de la Société Générale de Belgique;
33.750	»	»	500 de la Banque d'Anvers;
29.700	»	»	1.000 de la Banque Belge pour l'Etranger (Extrême-Orient);
1.000	»	»	10.000 de la Banque d'Emission à Bruxelles (2.000 fr. versés);
18.000	»	£	100 de la Banque Belge pour l'Etranger (Overseas Limited (25 £ versées);
14.000	»	fr. fr.	500 de la Banque Belge pour l'Etranger, Paris;
51.650	»	»	500 de la Banque Belge pour l'Etranger, Paris (125 francs français versés);
4.500	»	»	500 de la Banque de l'Union Parisienne;
2.500	»	fr. lux.	1.000 de la Banque Générale du Luxembourg, à Luxembourg (375 francs lux. versés);
6.450	»	fr. fr.	500 de la Banque d'Etat du Maroc;
3.725	»	»	2.000 de la Banque Française d'Acceptation (500 francs français versés);

25.000	actions de fr. alb.	25 de la Banque Nationale d'Albanie (7,50 fr. alb. versés);
10.997	» fr.	1.000 du Crédit Foncier de Belgique (200 fr. versés);
3	» "	1.000 du Crédit Foncier de Belgique (entièlement libérées);
15.000	» "	250 du Crédit Foncier d'Extrême-Orient (ordinaires);
48.000	» "	250 du Crédit Foncier d'Extrême-Orient (privilégiées);
2.000	» "	800 du Crédit Maritime et Fluvial de Belgique (100 fr. versés);
2.948	» "	1.000 de la Société Belge de Crédit Maritime (200 fr. versés);
3.964	» "	500 de la Société Hypothécaire Belge-Américaine (capital);
300	» s. v. n.	id. id. (dividende);
8.300	» de fr. fr.	750 de la Banque Hypothécaire Franco-Argentine (500 francs français versés);
5.000	» fr.	250 de la Compagnie Belge d'Assurances Générales sur la Vie, les Fonds dotaux et les Survivances (privilégiées);
2.000	» "	2.000 de la Société Anonyme d'Assurances sur la Vie et contre les Accidents « La Royale Belge » (capital privilégiées — 500 fr. versés);
3.850	» "	500 de « L'Urbaine », Compagnie Belge d'Assurances contre les Risques de toute nature (100 fr. versés);
1.000	» "	500 de la Caisse Nationale de Retraite et d'Assurance (100 fr. versés); ●
2.980	parts soc. (de $\frac{1}{17.000}$ e)	de la Compagnie Belge d'Assurance-Crédit (200 fr. versés);
1.000	parts de fr.	5.000 de la société coopérative Caisse d'Avances et de Prêts (250 fr. versés).

II. — **Chemins de fer.**

75.000 parts soc. (de $\frac{1}{300.000}^{\text{e}}$) de la Compagnie Belge de Chemins de fer et d'Entreprises;

10.000 » (de $\frac{1}{57.000}^{\text{e}}$) de la Compagnie Auxiliaire Internationale de Chemins de fer;

2.368 actions de fr. 1.000 de la Société Belge de Chemins de fer en Chine;

10.000 » fr. fr. 500 de la Compagnie Générale de Chemins de fer dans la Province de Buenos-Ayres;

19.200 » fr. lux. 500 de la Société Luxembourgeoise des Chemins de fer et Minières Prince-Henri.

III. — **Charbonnages.**

1.767 actions (de $\frac{1}{7.730}^{\text{e}}$) de la Société Anonyme du Charbonnage d'Hornu et Wasmes;

14.575 » (de $\frac{1}{81.018}^{\text{e}}$) de la Société Anonyme des Charbonnages du Levant et des Produits du Flénu;

6.985 parts soc. (de $\frac{1}{18.300}^{\text{e}}$) de la Société Anonyme des Charbonnages de Monceau-Fontaine;

4.710 actions de fr. 500 de la Société Anonyme des Charbonnages Réunis, à Charleroi;

1.690 » (de $\frac{1}{4.745}^{\text{e}}$) de la Société Anonyme des Charbonnages du Gouffre;

4.990 » de fr. 500 de la Société Anonyme du Charbonnage du Bois d'Avroy;

11.475 parts soc. (de $\frac{1}{34.000}^{\text{e}}$) de la Société des Charbonnages Unis de l'Ouest de Mons;

2.500 actions de fr. 500 de la Société Anonyme des Charbonnages des Grand-Conty et Spinois (en liquidation);

39.850 actions de fr. 250 de la société Charbonnages André Dumont;
28.850 " " 500 de la Société des Charbonnages de Beiringen;
9.600 parts soc. (de $\frac{1}{48.000}$) de la Société de Recherches et d'Exploitation Eelen-Asch;
95.250 " (de $\frac{1}{435.000}$) de la société Charbonnages de Houthalen;
4.800 actions de RMk. 100 de la Société des Charbonnages Dahlbusch (privilégiées);
24.970 " (de $\frac{1}{80.000}$) de la Société des Charbonnages Réunis Laura et Vereeniging;
16.000 " de £. 1 The Chinese Engineering and Mining C° Ltd. (Kaiping).

IV. — Métallurgie. — Ateliers de Construction.

120.000 parts soc. (de $\frac{1}{400.000}$) de la Société Anonyme d'Angleur-Athus;
50.000 actions (de $\frac{1}{213.559}$) de la Société Anonyme John Cockerill;
30.000 " (de $\frac{1}{100.000}$) de la Société Anonyme des Laminoirs, Hauts Fourneaux, Forges, Fonderies et Usines de la Providence;
14.960 " (de $\frac{1}{65.155}$) de la Société Anonyme Métallurgique de Sambre et Moselle;
14.500 " (de $\frac{1}{110.000}$) de la Société des Hauts Fourneaux et Aciéries de Differdange, St-Ingbert, Rumelange;
38.400 parts soc. (de $\frac{1}{250.000}$) de la société Aciéries Réunies de Burbach-Eich-Dudelange;
7.437 actions de fr. 500 de la société Les Ateliers Métallurgiques (priorité);
9.000 " s. d. v. id. id. (dividende);
99.994 " de fr. 250 de la société La Bruggeoise et Nicaise et Delcuve (priorité);

18.000 actions s. m. v. n. de la société La Bruggeoise et Nicaise et Delcuve (dividende);

13.250 » de R. 250 de la Société Métallurgique Russo-Belge.

V. — Métaux non-ferreux.

15.000 actions de fr. 500 de la Société Générale des Minerais (375 fr. versés);

13.000 » (10^{es}) » 80 de la Société des Mines et Fonderies de Zinc de la Vieille Montagne, Série A;

4.000 » » 800 id. id. Série B;

50.000 » » 500 de la Société Générale Métallurgique de Hoboken;

10.000 parts soc. de » 500 de la Compagnie des Métaux d'Overpelt-Lommel et de Corphalie;

52.940 actions de » 100 id. id. (privilégiées);

4.500 » » 1.000 de la Société Anonyme G. Dumont et Frères (privilégiées);

10.332 » zlotys 100 de la Société des Mines et Usines à Zinc de Silésie (ordinaires);

888 » » 100 id. id. (ordinaires B).

VI. — Electricité.

178.000 actions de fr. 500 de la Société de Traction et d'Electricité (capital).

VII. — Verreries.

40.179 actions de fr. 500 de la Société Anonyme des Verreries de Mariemont;

10.000 » s. m. v. n. de la Société Anonyme des Cristalleries du Val-St-Lambert (dividende);

36.475 » de fr. 1.000 id. id. (priorité).

VIII. — Industries chimiques.

4.950 parts soc. (de $\frac{1}{170.000}^{\text{e}}$) de la Société Carbochimique (Série A).

IX. — Industries textiles.

600 actions (de $\frac{1}{7.500}^{\text{e}}$) de la Société Anonyme Linière Gantoise;
8.875 » de fr. 500 de la société Union Cotonnière;
4.000 » » 500 de la société Tissage La Flandre (capital).

X. — Navigation.

28.000 parts soc. (de $\frac{1}{200.000}^{\text{e}}$) de la société Union Financière et Maritime.

XI. — Entreprises diverses.

81.200 actions de fr. 250 de la Société Union Financière et Industrielle Liégeoise;
26.958 actions (de $\frac{1}{50.000}^{\text{e}}$) de la Compagnie Immobilière de Belgique;
14.195 » s. v. n. de la Société Anonyme de Merbes-Sprimont (privilégiées Série A);
805 » s. v. n. id. id. (jouissance);
7.370 parts soc. (de $\frac{1}{185.685}^{\text{e}}$) de la société Raffinerie Tirlemontoise.

XII. — Entreprises Coloniales.

35.000 actions s. v. n. de la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie (capital);

12.000 actions de fr. 500 de la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie (privilégiées);

4.500 » » 850 de la Compagnie du Chemin de fer du Bas-Congo au Katanga;

56.500 parts soc. (de $\frac{1}{1.242.000}$ °) de la société Union Minière du Haut-Katanga;

13.000 » (de $\frac{1}{320.000}$ °) de la Société Internationale Forestière et Minière du Congo;

12.642 actions de fr. 500 de la Société Minière du Bécéka (capital);

12.642 » s. d. v. id. id. (dividende);

199.300 » de £. 1 de la Companhia de Diamantes de Angola.

